



Donnez des ailes à vos salariés avec une Santé Collective !



Depuis 2016, vous avez l'obligation de proposer **une couverture complémentaire santé collective** à vos salariés en complément de leur affiliation à la Sécurité sociale.

De la plus petite PME aux plus grosses entreprises, toutes sont concernées, quelle que soit leur taille.

C2AC Assurances vous propose **un audit gratuit et personnalisé** pour vous proposer la santé collective qui vous convient ou pour comparer celle que vous avez déjà mise en place.

N'attendez pas pour vous mettre en conformité !

Depuis le 1er janvier 2016, tout chef d'entreprise est tenu de proposer une couverture complémentaire santé collective à ses salariés en complément de leur affiliation à la Sécurité sociale.

Pour répondre de la façon la plus adaptée à tous les métiers et leurs composants (pénibilité, etc...), la Collective Santé prend en compte l'activité de l'entreprise (Code NAF) ainsi que les accords de branche et/ou les conventions collectives négociées.

Le contrat qui vous est présenté respecte ainsi scrupuleusement tous les accords qui ont été négociés en la matière et représente une base minimum obligatoire des prestations proposées. C'est une garantie pour le chef d'entreprise d'**être en stricte conformité** !

La Santé collective est aussi un excellent outil de motivation !

Le chef d'entreprise a pour obligation la prise en charge de 50% minimum de la couverture de son salarié et peut le couvrir jusqu'à 100%.

Cela vous laisse ainsi une large part pour **motiver votre personnel** et moduler ainsi la partie de la prise en charge de l'entreprise selon des indices de performance que vous pouvez identifier avec vos salariés !

Pour recevoir une proposition personnalisée et conforme à vos obligations, consultez-nous !

C2AC Assurances, en partenariat avec le Groupe SAGESSE, a sélectionné des compagnies spécialisées et reconnues pour répondre au plus près de vos attentes et pour tous les budgets.



ASSURANCES

C2AC Assurances Sarl - 10 allée du Stadtpfad - 67600 Kintzheim - assurances@c2ac.net - www.c2ac.net

Un courtier affilié SAGESSE

Toutes assurances pour les professionnels

Etablissement enregistré à l'ORIAS sous le numéro 16003071 - www.orias.fr

RCS Colmar 817793003 - RC professionnelle et garantie financière souscrites auprès de Lloyd's France